

ALGERIE TELECOM SPA.

Laghouat le : 29/09/2020

Direction Opérationnelle des télécommunications de Laghouat.

REF: AT/DO/SDC/DC/118/2020.

A:

Ben Smain Mohamed lamine.

Gérant de l'entreprise ETB Bensmaine Mohamed lamine

Cite Bouameur Maamourah.

OBJET : Mise en demeure.

Retard dans la réalisation du Projet.

Contrat N° :17/2020

ODS N° : 47/2020 du 02/06/2020.

Date début des travaux : 09/08/2020.

Délai Contractuel : 37 Jours.

J'ai le regret d'attirer votre attention qu'un retard a été enregistré dans la réalisation du Projet **Réalisation des travaux de canalisation, pose et raccordement des câbles Fibre optique :(Unité centrale TILGHEMET III/SPE Hassi R'mel)** Par rapport au délai préalablement Fixé.

Je vous informe qu'en date du 13/09/2020 une lettre vous a été adresse afin de prendre vos dispositions nécessaires et utiles et cela malgré votre engagement de mettre les moyens Humains et matériels pour l'achèvement des travaux.

De ce qui précède et vu cette situation qui a engendré un retard considérable dans la réalisation du projet en question, et tenant compte des clauses contractuel, je vous mets en demeure et je vous demande de prendre les dispositions nécessaires et utiles pour remédier a cette situation dans un délai de huit (08) jours.



Directeur Opérationnel
de LAGHOUAT
Omar BOUSSAHLA

